

mis touchent les salaires de leurs métiers respectifs. La liste est presque illimitée. Je songe parfois que le fantassin qui apprend le maniement du fusil, du mortier de deux pouces, de la mitrailleuse Bren, de la mitrailleuse ordinaire, de la mitrailleuse, ainsi que les soldats qui conduisent les porte-mitrailleuses sont probablement des artisans tout aussi spécialisés que les autres.

Quant au cas signalé ici, j'imagine qu'il est ancien. Mon honorable ami peut-il me dire quand la lettre a été écrite?

M. COLDWELL: Le 27 avril.

L'hon. M. RALSTON: J'aimerais bien connaître le nom.

M. COLDWELL: Je le communiquerai volontiers au ministre.

L'hon. M. RALSTON: Je ferai certainement faire des recherches.

M. ROSS (Souris): Le ministre veut-il faire une déclaration au sujet de la division féminine de l'armée canadienne?

L'hon. M. RALSTON: Oui. L'effectif actuel de ce corps est de 2,200 ou 2,300. Le recrutement se fait d'une façon satisfaisante. Les recrues doivent avoir au moins 18 ans et au plus 45 ans. Quant à l'instruction, elles doivent avoir atteint la huitième année ou plus. Le service est général, c'est-à-dire que les femmes de ce corps peuvent être envoyées n'importe où. On les appelle soldats, sergents ou caporaux, comme dans l'armée. Ces volontaires sont employées surtout dans les quatre catégories générales; mon honorable ami en a déjà mentionné deux. Le service diététique, comprend les cuisinières, les diététiciennes, et les filles de table, et en général toutes celles dont le travail se rapporte à la production d'aliments dans les camps, les centres d'entraînement ou ailleurs. Voilà une catégorie générale.

La deuxième catégorie générale comprend les jeunes filles employées dans les bureaux comme sténographes, secrétaires, comptables, et ainsi de suite.

La troisième catégorie générale comprend les femmes affectées aux services auxiliaires, c'est-à-dire celles qui sont employées dans les cantines ou dans d'autres endroits analogues où un grand nombre peuvent être employées. La quatrième catégorie générale comprend celles qui s'occupent de véhicules automobiles, de transport mécanique et d'autres tâches analogues.

J'ai été émerveillé du travail déjà accompli par le corps. Les recrues n'y sont pas très nombreuses. Nous avons pensé que pour assurer une formation satisfaisante nous

aurions à créer une école centrale d'entraînement. Un certain entraînement s'est fait dans les régions où les premières volontaires ont été recrutées, mais nous avons cru que l'uniformité était nécessaire. Nous ne pouvions pas consacrer à l'instruction autant de temps que dans le cas des officiers de la section masculine de l'armée, et nous avons eu la chance de conclure avec l'université McGill des arrangements qui nous ont permis d'occuper une grande partie du collège Macdonald, et plus de 300 volontaires y suivent des cours depuis le 27 avril. Nous les obligeons toutes à suivre un cours là-bas. J'ai eu l'autre jour un entretien avec le commandant du district militaire n° 4. Il avait visité l'école et en avait gardé une excellente impression; il avait surtout remarqué la compétence des jeunes femmes qui agissent en qualité d'instructrices. Il a même déclaré que leurs services pourraient aussi être utilisées dans certaines branches de l'armée, étant donné les aptitudes exceptionnelles qu'elles révèlent pour ce genre de travail.

Comme je l'ai mentionné l'autre soir au comité la difficulté consiste dans la question du logement. Je puis dire sans me tromper que dans cinq districts du Dominion, les logements sont presque terminés; maintenant que nous sommes prêts à loger la Division féminine de l'armée canadienne, cette dernière commencera à s'adonner à quelques-uns des travaux que j'ai nommés. Le district n° 3, c'est-à-dire celui dont le quartier général est à London, s'est montré particulièrement enthousiaste au sujet du travail accompli par ces femmes. Elles travaillent dans plusieurs des centres d'instruction élémentaire. Camp Borden ne compte à peu près pas de membres de la Division féminine, à cause du manque de logement. Nous nous occupons d'y trouver des logis temporaires, de sorte que nous comptons avoir à cet endroit un nombre considérable de membres de la Division féminine. A Ottawa, nous venons d'acquérir un immeuble capable d'abriter cent membres de la Division féminine. Il va sans dire qu'elles travaillent ici depuis quelque temps. Elles voient elles-mêmes à se loger et à se nourrir; mais il nous semble hautement désirable, en vue de maintenir l'esprit de corps et l'entraîn général résultant du groupement, de les réunir sous un même toit; c'est ce que nous faisons. J'attends beaucoup de la Division et je suis très satisfait du travail qu'elle a déjà accompli. Les enrôlements au 11 avril compaient 72 officiers féminins et 2,188 subalternes.

M. ROSS (Souris): Le ministre peut-il nous donner une idée de l'effectif probable pour une période déterminée?

L'hon. M. RALSTON: L'adjudant général m'informe qu'il en demande quelque 5,000.